

PER  
C-111  
CON  
S



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTREAL

BULLETIN

DE LA

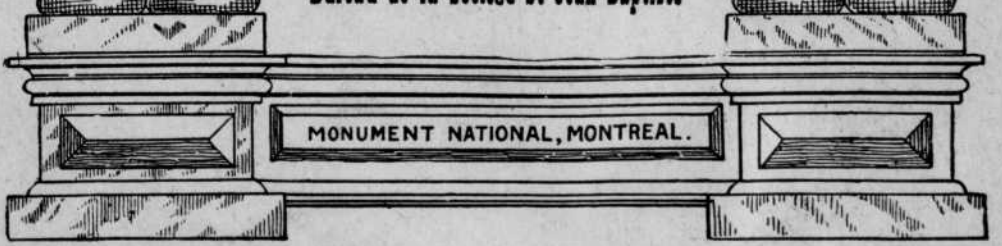
Caisse  
Nationale  
D'ECONOMIE



ADMINISTRATION

Bureau de la Société St-Jean-Baptiste

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.



# Société St-Jean-Baptiste de Montréal

## “ Caisse Nationale d'Economie ”

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET DE SECOURS

Fondée le 1er janvier 1899

Incorporée par le Statut 62 Victoria, chapitre 93

**Siège social : MONUMENT NATIONAL, MONTREAL**

### CONSEIL DE DIRECTION

#### Officiers généraux

O. ASSELIN, président-général.  
J. V. DESAULNIERS, 1er vice-prés.  
V. MORIN, N. P., 2ème vice-président.  
E. BIRON, N. P., secrétaire-général.  
J. B. LAGACE, secrétaire-adjoint.  
R. BEDARD, secrétaire-trésorier.

#### Grand aumônier

**Mgr l'ARCHEVEQUE de Montréal.**

#### Directeurs

J. NOLIN, dentiste.  
E. V. BEAUPRE.  
C. DUQUETTE.  
T. GAUTHIER.  
E. P.-LACHAPPELLE, M. D.  
Hon. L. BEAUBIEN.  
Hon. L.-O. LORANGER.

#### Commission administrative

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
T. GAUTHIER.  
W. A. HUGUENIN, M. D.  
J. A. SAVIGNAC, N. P.

#### Auditeurs

M. L. J. LACASSE.  
H. VIAU.

#### Aviseur légal

ANTONIO PERRAULT.

#### Administrateur-général

ARTHUR GAGNON.

#### Cours publics

J. V. DESAULNIERS.  
V. E. BEAUPRE.  
J. NOLIN.

### CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

#### Comité de Régie

J. V. DESAULNIERS, président.  
R. BEDARD.  
C. DUQUETTE.  
CHS. BRUCHESI, avocat.  
R. GAUTHIER.  
H. A. ROBERT.  
A. W. PATENAUDE.

#### Comité des placements

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
THOS. GAUTHIER.  
VICTOR MORIN, N. P.  
E. BIRON, N. P.

#### Comité de surveillance

A.-P. FRIGON, président.  
A.-J. LAURENCE, pharmacien.  
J.-A. MAUCOTEL, comptable.  
J.-A. DEMERS, M.-D.  
C. BRUCHESI, avocat.  
JOS. HURTUBISE, courtier.  
A. COMTE, négociant.  
ISIDORE CRÉPEAU, agent.  
J. A. BOUCHER, agent.

#### Comité du Bulletin

O. ASSELIN.  
R. BEDARD.  
J. V. DESAULNIERS.  
E. V. BEAUPRE.  
J. NOLIN.

#### Rédacteur du Bulletin

G. A. MARSAN, avocat.

#### Organisateur-général.

J. C. PAQUIN.

BULLETIN  
DE  
**La Caisse Nationale**  
D'ECONOMIE

---

Vol. 10 — No 4

AVRIL 1913

Abonnement : 25c. par année

---



M. CHARLES BRUCHESI, C. R.

Membre du Comité de Régie et du Comité de Surveillance  
de la Caisse Nationale d'Economie.

## Assemblée générale annuelle des membres actifs

DE LA

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Tenue au Monument National le 13 mars 1913

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE

M. THOMAS GAUTHIER, président-général

Étaient présents : MM. T. Gauthier, O. Asselin, J. V. Désaulniers, G. A. Marsan, Dr S. Boucher, A. Gagnon, R. Bédard, J. G. A. Gendreau, J. C. Lamothe, J. C. Beauchamp, H. Laporte, V. Morin, C. Emard, H. A. Cholette, A. Prud'homme, E. Aubuchon, Dr P. Sainte-Marie, W. A. Baker, J. M. Dubé, A. Dubé, J. A. Alexander, J. C. Paquin, J. Caron, I. Crépeau, S. Paquin, J. B. Desbois, J. R. Bastien, J. C. Gagné, L. Vanier, J. Hébert, R. Milette, A. Bissonnette, P. Coutlée, L. Geoffrion, H. Renaud, R. A. Fortier, A. Renaud, A. O. Chalifour, J. I. Couture, G. Chouinard, V. Brabant, C. Hébert, Dr L. Verscheldren, E. W. Villeneuve, Dr J. B. Prince, A. Sincenne, A. Grenier, L. A. Gariépy, E. R. Angers, Jos. Chevalier, Jos. DeLadurantaye, E. Mailhot, Paul Caron, N. Simoneau et plusieurs autres.

L'Administrateur présente les bilans et les états de Caisse déjà publiés dans le *Bulletin* de mars.

Il est proposé par M. A. Prud'homme, secondé par M. Maucotel, que les dits rapports soient adoptés. — Adopté.

M. J. V. Désaulniers, président du Comité des Cours publics, présente un rapport verbal des travaux de l'année. Les cours suivants ont été donnés au *Monument National* :

Cours de langue française.....	Professeur:	Melle A. Gagnon.
Cours de langue française.....	“	M. D. Mathieu.
Cours de Sténographie... ..	“	M. D. R. Perreault.
Cours de langue française.....	“	M. A. G. Robitaille.
Cours de Dactylographie.....	“	Melle I. Joly.
Cours d'Elocution .....	“	Melle I. St-Jean.
Cours de langue anglaise.....	“	M. T. Banks.
Cours de grammaire française...	“	M. J. P. Labarre.
Conférences du dimanche sur l'hygiène	“	Dr C. N. Valin.
Conférences sur l'histoire de l'Art.	“	M. J. B. Lagacé.

M. R. DeLorimier, directeur des cours publics, donne des chiffres établissant le nombre des élèves inscrits à chacun de ces cours :

Cours de langue française aux personnes de langues étrangères .....	366
Cours de langue anglaise.....	288
Cours de Sténographie.....	77
Cours de dactylographie .....	27
Cours de grammaire française.....	15
Cours d'Elocution .....	30
	<hr/>
Total.....	803

Les conférences d'hygiène et d'histoire de l'Art ont été suivies par une moyenne de cent personnes. Ces rapports sont adoptés.

Le secrétaire-adjoint présente ensuite le rapport suivant :

Les Commissions d'Etudes ne se sont réunies qu'une fois en assemblée plénière, le 17 octobre 1912, pour rencontrer le délégué de l'Association d'Ontario, M. Alex. Grenon, et entendre de sa bouche des explications sur la situation actuelle des écoles bilingues. A la suite de la discussion de cet important problème, les représentants des différentes commissions arrêterent un programme d'étude.

Le secrétaire-adjoint soumet le rapport du nombre des assemblées tenues par le Conseil :

Assemblées générales des membres actifs.....	2
Assemblées régulières du bureau.....	24
Assemblées spéciales .....	1
Le Conseil siégeant comme Caisse Nationale d'Economie..	16
La Commission Financière .....	9
Le Comité de Régie.....	16
Le Comité des Cours Publics.....	2
Le Comité de Législation.....	2

Ces deux rapports sont adoptés.

L'assemblée se forme ensuite en Comité général pour mettre à l'étude le projet de règlement soumis par le Conseil. M. J. V. Désaulniers agit comme président et M. Charles Emard comme rapporteur. Les chapitres 1, 2 et 3 sont étudiés chapitre par chapitre.

Et la séance est levée.

## ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Le 3 avril, les membres actifs de la Société Saint-Jean Baptiste tenaient au Monument National, une assemblée générale spéciale sous la présidence de M. T. Gauthier, président général. Au début de la séance, un amendement est proposé à l'article 65 des règlements actuels. Cet amendement, qui est adopté à l'unanimité, se lit comme suit : " A moins de dispositions réglementaires contraires, toutes les décisions de l'assemblée générale et du Comité général se prennent à la majorité des voix. Pour les délibérations pouvant affecter les intérêts matériels de la Société, seuls les membres actifs ou adhérents en règle ont accès à la salle. Ils n'y sont admis que sur présentation de leur carte d'identité. Pour l'élection du Conseil, le vote est secret, sur demande de dix membres. Pour tout le reste, le vote se prend par mains levées; les mains sont comptées par le président; en cas de doute, ou sur demande de cinq membres, il est nommé des vérificateurs par le président. Au scrutin, chaque membre présente sa carte d'identité; l'un des vérificateurs le nomme à haute voix, pendant qu'il dépose son bulletin face à l'assemblée.

Le président désigne deux vérificateurs pour chaque urne et il y a autant d'urnes que le président le juge à propos. A la demande du président, l'assemblée se forme en Comité général pour mettre à l'étude le projet de règlement préparé par le Conseil; M. J. V. Désaulniers agit comme président et M. Chs Emard comme rapporteur. Les chapitres 1, 2 sont adoptés après quelques légers changements sans donner lieu à aucune discussion.

L'article 14 du chapitre 3 est vivement combattu par un groupe très important de l'assemblée; l'amendement suivant est adopté :

a) Le Conseil de Direction est composé d'un président général, d'un premier vice-président général, d'un deuxième vice-président général et de neuf autres membres, tous élus pour deux ans à l'assemblée générale, choisis parmi les membres qui ont au moins deux ans de présence dans la Société, et qui ont acquitté toutes leurs contributions;

b) Quatre de ces membres sont pris parmi les ex-présidents généraux;

c) Les Directeurs élus en vertu de l'ancien règlement, et dont le terme d'office n'est pas expiré, ne resteront en office que jusqu'à l'élection du prochain Conseil;

d) L'élection du prochain Conseil aura lieu le 10 avril 1913, à une assemblée devant être tenue dans la grande salle du Monument National à 8 heures du soir;

e) Le Conseil ainsi élu restera en fonctions jusqu'à l'assemblée annuelle de 1915.

Les autres articles du projet de règlement ne donnent lieu à aucune discussion et sont adoptés après avoir été amendés ; exception faite pour l'article 51 qui est vivement défendu d'une part et attaqué de l'autre.

Finalement l'amendement suivant est adopté sur division : " La Société après l'acquiescement des obligations afférentes du Monument National, tel que frais d'entretien et d'administrations, intérêts, enseignement populaire gratuit, etc., peut affecter le revenu de cet immeuble au rachat du capital actions et aux oeuvres autorisées par la charte ".

Après l'adoption du règlement les remerciements d'usage au président du Comité général, au rapporteur et aux secrétaires, M. St-Pierre, appuyé par M. O. Asselin, exprime le voeu que le nouveau Conseil élu mette à l'étude le projet de constituer la Société Saint-Jean Baptiste en une fédération de toutes les Sociétés canadiennes-françaises.

Le président remercie les membres de la Société de s'être portés en aussi grand nombre à cette assemblée et leur donne de nouveau rendez-vous pour la séance du 10 avril prochain, au cours de laquelle se fera l'élection du nouveau Conseil.

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU 10 AVRIL

---

Le 10 avril, les membres actifs de la Société étaient de nouveau réunis au Monument National pour procéder à l'élection du Conseil de direction. M. Gauthier présidait la séance.

M. J. C. Beauchamp demande que la Société unisse ses voeux à ceux de toute la chrétienté pour que Dieu garde à la tête des affaires de l'église le grand Pontife Pie X dont la santé, au dire des nouvelles télégraphiques, est gravement menacée.

M. O. Asselin qui seconde cette proposition demande à l'assemblée de se lever en signe de respect et de sympathie ; l'assemblée y accède unanimement. M. J. C. Beauchamp soulève une question de privilège et se plaint vivement d'une circulaire adressée par M. O. Asselin aux membres de la Société, et dans laquelle il relève des accusations graves et injustifiées à l'adresse des anciens directeurs de la Société.

Après une brève réponse de M. O. Asselin, l'incident est déclaré clos par le président.

Le premier article à l'ordre du jour était la nomination et l'élection des membres du Conseil.

Il est proposé par M. Cabana que M. O. Asselin soit élu président-général de la Société. — Adopté.

M. Asselin, appuyé par M. Lamothe, propose que M. Victor Morin soit élu 2ème vice-président général. — Adopté.

M. Asselin, appuyé par M. l'échevin Leclere et M. Julien, propose que MM. R. Bédard, J. Nolin, W. Beaupré, le notaire Biron, C. Duquette soient élus conseillers. — Adopté.

M. Asselin, appuyé par M. l'échevin Larivière, propose que MM. T. Gauthier, E. Lachapelle, M. D., Hon. Ls Beaubien, Hon. Ls Loranger, tous quatre anciens présidents de la Société soient élus conseillers. — Adopté.

M. Cabana, appuyé par M. J. L. Coutlée, propose un vote de remerciements aux officiers sortant de charge qui est également adopté.

## ECHOS DES SECTIONS

*Sainte-Cécile de Masham.* — Une conférence fut donnée dans cette paroisse, le dimanche, 2 mars; l'assistance nombreuse nous donna toute l'attention voulue et nous avons pu traiter très avantageusement des détails concernant la Caisse Nationale d'Économie. Après la conférence, M. Omer Langlois, d'Ottawa, Secrétaire de l'Association d'Éducation, a traité avec beaucoup d'habileté le sujet si important de l'enseignement de la Langue Française dans l'Ontario; Il a profité de la circonstance pour demander aux citoyens de la Province de venir en aide à nos concitoyens d'Ontario, en prenant part à la propagande du journal *Le Droit*, journal fondé exclusivement dans l'intérêt du parler français. M. J. E. Grenier, organisateur, a fait le travail de propagande avec bons résultats.

*Saint-Flavien, comté de Lotbinière.* — Le dimanche, 23 mars, le Rév. M. J. L. Pérusse, curé, annonça qu'immédiatement après la messe, une conférence serait donnée sur l'oeuvre de la Caisse Nationale d'Économie. Le Dr E. Larue, maire du village, devant une foule très attentive, en présentant M. J. C. Paquin, le conférencier, fit quelques remarques bien appropriées. Il démontra l'utilité de la Caisse dans nos paroisses et invita ses paroissiens à donner toute leur attention au sujet qui serait traité, la Caisse Nationale comptant près de cent membres à Saint-Flavien et devant en avoir deux à trois cents, si elle était appréciée à sa juste valeur. M. Paquin rappela d'abord le bel accueil qu'il reçut lors de sa première visite dans cette paroisse en 1907, lorsqu'il fonda la section avec un effectif de 83 membres. Depuis cette date, plusieurs sections nouvelles se sont fondées et le capital de la Caisse

a plus que triplé. Le nombre des membres actifs a augmenté sensiblement et ceux qui aujourd'hui viennent s'enrôler autour du drapeau national de la Caisse, ont l'avantage de voir un passé qui offre des garanties solides pour l'avenir. Pendant une vingtaine de minutes il donna des renseignements sur l'importance et l'influence qu'aura la Caisse pour tous ceux qui s'y seront intéressés ; " non-seulement, dit-il, vous devez vous enrôler comme membre et payer régulièrement vos contributions, mais il incombe à chacun de vous le devoir de faire connaître cette oeuvre nationale à tous vos concitoyens ; travaillons tous ensemble, si nous voulons être forts". M. Réaume a remporté un des plus grands succès de sa carrière dans son travail de propagande à Saint-Flavien.

*North Stukely.* — Une nouvelle section a été fondée à North Stukely, par M. A. Lupien; le nombre des membres fondateurs est d'au-delà de 50; le travail d'organisation fut très facile et nous le félicitons de son succès.

J. C. PAQUIN,  
*Organisateur-général.*

Le découragement est, en toutes choses, ce qu'il y a de pire ; c'est la mort de la virilité.

LACORDAIRE.

SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE  
DE MONTREAL

Loi refondant la charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

3 George V, chapitre 93.—Sanctionnée  
le 21 décembre 1912.

(SUITE)

CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

15. Le capital-actions autorisé à la demande et au bénéfice de l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal, par la section 24 de loi 51-52 Victoria, chapitre 65, telle qu'amendée par la section 10 de la loi 55-56 Victoria, chapitre 85, pour la construction d'un bâtiment dit " Monument National ", est maintenu sous les réserves suivantes :

a) Il ne peut être émis d'actions nouvelles, et la société ne peut céder ses actions ;

b) La société sera représentée aux assemblées d'actionnaires par un délégué nommé par le conseil et muni d'un mandat impératif ;

c) Le Monument National ne peut être aliéné que du consentement de la majorité en valeur, à une assemblée d'actionnaires convoquée à cette fin, et avec l'autorisation des corps légiférant et exécutif de la société ;

d) Les actions ne peuvent être transportées sans le consentement du conseil de la société ;

e) Nonobstant la loi sur les successions vacantes, lorsqu'un actionnaire meurt sans avoir désigné son ou ses héritiers, la société peut consigner, au nom de la succession, dans une institution autorisée, la somme représentant la valeur au pair des actions. Si au bout de cinq ans, ce dépôt n'a pas été retiré par les héritiers, il devient la propriété absolue de la société ;

f) Si, par l'opération de l'article précédent ou autrement, la société devient seule détentrice du capital-actions, ce capital-actions, sera aboli par le fait même, sans autre formalité que la publication du fait dans la *Gazette officielle de Québec* ;

g) Jusqu'à l'acquisition complète du capital-actions par la société, les actionnaires qui auront cédé leurs actions gratuitement à la société peuvent continuer de prendre part aux délibérations des actionnaires ;

h) La société, après l'acquittement des obligations afférentes au Monument National, peut affecter le surplus des revenus dudit immeuble à ses oeuvres ;

i) L'aliénation des immeubles de la société et la liquidation d'icelle ne pourront avoir lieu qu'avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil.

16. Le Monument National est administré par une commission administrative d'au moins trois, et d'au plus cinq membres nommés par le conseil de la société.

#### FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

17. La section féminine de l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal, créée en vertu de la section 3 de la loi 3 Edouard VII, chapitre 121, sous le nom de "Dames Patronnesses de l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal", est par la présente loi reconnue comme corporation distincte, sous le nom de "Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste", avec tous les pouvoirs conférés aux corporations civiles par la loi du pays.

18. Le siège social de la fédération est dans la cité de Montréal.

19. La fédération peut travailler de concert avec la Société Saint Jean Baptiste de Montréal aux oeuvres d'intérêt commun, chaque fois qu'elle le juge à propos. Elle peut entreprendre toute oeuvre d'intérêt public dans le domaine de la charité, de l'éducation et des questions économiques et sociales.

20. Le statut actuel de la fédération, formant la cédule A annexée à la présente loi, restera en vigueur jusqu'à ce qu'il ait été amendé. Il peut être amendé par les membres convoqués à cette fin et avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

## ECOLES MÉNAGÈRES

21. La corporation constituée distinctement par ladite section féminine de l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal, sous le nom "d'Écoles ménagères provinciales" en vertu de la loi 6 Edouard VII, chapitre 93, pour l'établissement d'écoles ménagères, est également maintenue. Le statut formant la cédule E de la dite loi peut être amendé par les membres convoqués à cette fin et avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

22. Le siège social des écoles ménagères est dans la cité de Montréal.

23. La fédération nationale Saint-Jean Baptiste et les "écoles ménagères" jouissent de l'exemption d'impôts conservée à la société Saint-Jean Baptiste de Montréal, par l'article 15 de la présente loi.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE  
ET CAISSE DE REMBOURSEMENT.

24. La caisse de rentes viagères établie par l'association Saint-Jean Baptiste de Montréal, sous le nom de Caisse Nationale d'Économie, en vertu de la section 4 de la loi 62 Victoria, chapitre 93, ainsi que le service de remboursement en cas de décès établi au profit des sociétaires de la Caisse Nationale d'Économie, sous le nom de Caisse de remboursement, en vertu de la section 6 de la loi 3 Edouard VII, cha-

pitre 121, continuent d'exister et d'être administrées par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, conformément aux lois et statuts les incorporant.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

25. Sont abrogées les lois 51-52 Victoria, chapitre 65, 55-56 Victoria, chapitre 85, 62 Victoria, chapitre 93, 3 Edouard VII, chapitre 121, sauf les dispositions contenues dans la section 11 de la loi 55-56 Victoria, chapitre 85, et dans la loi 62 Victoria, chapitre 93, section 4, et dans les cédules A et B de la dite loi, et dans la section 6 de la loi 3 Edouard VII, chapitre 121 et dans les cédules C et D de la dite loi et toutes les dispositions de la loi 6 Edouard VII, chapitre 93, qui sont maintenues en vigueur, sous la réserve que le nom "d'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal" y est remplacé par celui de "Société Saint-Jean Baptiste de Montréal", et celui "d'Association nationale fiduciaire" par "Société nationale de fiducie".

26. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

## LA CONTAGION DE L'EXEMPLE

Rien n'est si contagieux que l'exemple et nous ne faisons jamais de grands biens, ni de grands maux, qui n'en produisent de semblables.

La Rochefoucauld.

## DEPARTEMENT DU SECRETAIRE

De la Province de Québec

Québec, 10 mars 1913.

Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire de la Province, me prie de vous accuser réception de votre lettre du 8 mars courant, transmettant copie double du bilan de la " Caisse Nationale d'Économie " pour 1912.

Veuillez me croire toujours,

Votre bien dévoué,

M. C. J. SIMARD,

*Sous-secrétaire de la Province.*

M. ARTHUR GAGNON,

*administrateur,*

"Caisse Nationale d'Économie"

Monument National,  
Montréal.

## SYMPATHIES

Il nous fait peine d'avoir à enregistrer le décès du fils unique de M. Napoléon Milette, de Saint-Guillaume d'Upton. M. Milette est un de nos dévoués organisateurs, et il a toutes les sympathies du Bureau d'administration dans le malheur qui l'a frappé.

## LE COEUR HUMAIN

Le cœur bat plus vite à la moindre émotion. Mais savez-vous ce que représente chacun de ses battements ?

Pratiquement, le cœur est une petite pompe de 15 centimètres environ de haut sur 10 centimètres de large.

Cette pompe fonctionne soixante dix fois par minute, 4,200 fois par heure, 100,000 fois par jour, 36,792,000 fois par an et 2,575,440,000 fois en soixante-dix ans.

A chacun de ses battements, il lance en moyenne une centaine de grammes de sang dans la circulation, sept litres par minutes, 420 litres par heure, et dix tonnes par jour.

Tout le sang du corps qui est d'environ 28 litres passe toutes les deux ou trois minutes à travers le cœur.

Ce petit organe déploie chaque jour une force capable d'élever 46 tonnes à un mètre de hauteur.

Si l'on voulait n'être qu'heureux, cela serait bientôt fait; mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne le sont.

MONTESQUIEU.

## FAUTES A CORRIGER

LOCUTIONS VICIEUSES.	EQUIVALENTS FRANÇAIS.
Il vous aime plus que <i>vous</i> le faites	Il vous aime plus que nous ne faites.
Mon fils <i>fait</i> du latin.	Mon fils étudie le latin. (Car le latin n'est plus à faire).
Ce n'est pas <i>de ma faute</i> .	Ce n'est pas ma faute, il n'y a pas de ma faute.
Dans cette affaire, ce n'est pas moi qui suis <i>le fautif</i> .	Dans cette affaire, ce n'est pas moi qui suis en faute, qui suis coupable.
Viendra-t-il ? <i>Des fois</i> .	Viendra-il ? Peut-être.
<i>Des fois</i> il dit oui, <i>des fois</i> il dit non.	Parfois il dit oui, parfois.....
Ce sucre ne veut pas <i>fondre</i> .	Ce sucre ne veut pas se dissoudre.
Le paysan <i>s'en fut</i> au marché.	Le paysan s'en alla au marché.
C'est un homme <i>fortuné</i> .	C'est un homme riche.
Il a <i>gagné</i> la victoire.	Il a remporté la victoire.
Je suis ruiné, <i>grâce</i> à un procès que j'ai perdu.	Je suis ruiné par la perte d'un procès.
Ma pauvre mère <i>jouit</i> d'une bien mauvaise santé.	Ma pauvre mère souffre d'une bien mauvaise santé.
Le <i>gros</i> public.	Le grand public.
Un <i>gros</i> succès.	Un grand succès.
Avez-vous du <i>change</i> ?	Avez-vous de la monnaie ?
<i>Entrer</i> dans les livres.	Inscrire dans les livres.

*Le Cercle du Parler Français,  
du Collège de Valleyfield.*

### INSCRIPTIONS PAR LES SECTIONS ET BUREAU DE PERCEPTIONS

Du 1er janvier au 31 mars 1913

1. Aristide Poissant, Saint-Rémi.....	19	membres.
2. A. Guay, Montréal.....	18	"
3. Mlle E. Lanctôt, Montréal.....	16	"
4. A. J. Babin, Maria.....	8	"
5. Dr J. A. Demers, Boucherville.....	3	"
6. Louis Bertrand, Shawinigan Falls.....	3	"
7. D. F. Hurteau, Montréal.....	3	"
8. J. C. Ricard, M. D., Grand'Mère.....	2	"
9. Albert Papineau, Montebello.....	2	"
10. R. Dubreuil, Lachine.....	2	"
11. Th. Gervais, M. D., Berthierville.....	2	"
12. Alp. Dion, M. D., L'Islet.....	2	"
13. H. Lefebvre, Nominingue.....	2	"

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

## BILAN DES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER 1913

## RECETTES :

Balance en mains au 31 décembre 1912.....			\$ 864.33
	Janvier	Février	
Versements Classe A.....	\$4,270.00	\$3,945.75	
Versements Classe B.....	1,927.00	1,924.50	
	\$6,197.00	\$5,870.25	12,067.25
Intérêts sur contributions mensuelles.....			2.10
Intérêts sur dépôts en Banques.....			70.26
Municipalité de Sudbury.....		753.74	
"                  "                  amortissements .....		851.14	1,604.88
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a/c sur prêt..			10,000.00
Frères du Sacré-Coeur, d'Arthabaskaville, intérêt.....	1,467.01		
"                  "                  amortissement .....	4,313.53		5,780.54
Ville Saint-Louis, Intérêt .....			450.00
			<hr/>
Total des recettes.....			\$30,839.36

## DEBOURSES :

Remboursement de contributions payées par anticipation	25.00		
Banque Provinciale a/c emprunt temporaire.....	28,000.00		
Intérêts sur emprunt temporaire.....	277.23		
Commutations mensuelles .....	23.77		28,326.00
			<hr/>
Balance en banques.....			\$ 2,513.36

## CAPITAL INALIENABLE AU 28 FEVRIER 1913 :

Prêt à la Comm. Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000.00	
Prêt aux Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskaville.....	25,026.67	
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	18,798.30	
Prêt à la Municipalité du Canton de Maniwaki.....	8,774.43	
Prêt à la Commission Scolaire de Shawenegan.....	12,284.30	
Prêt aux Ecoles séparées Alfred, Ont.....	1,400.00	
Prêt aux écoles séparées de Nepean, B.....	3,000.00	
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,155.20	
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	30,710.52	
Débitures de Sudbury, Ont.....	14,224.01	
Prêt à la Municipalité Scolaire du Village de Rigaud,...	6,328.44	
Prêt à la Municipalité Canton de Chicoutimi.....	2,116.04	
Prêt à la Ville de Roberval.....	5,984.54	
Prêt à la Ville de Victoriaville.....	97,980.21	
Prêt à la 2ème Division du Comté du Lac St-Jean.....	5,500.00	
Prêt à la Municipalité du Village de Warwick.....	13,800.00	
Prêt aux Syndics du Village de Danville.....	6,566.03	
Prêt à la Municipalité du Canton de Windsor.....	11,854.16	
Prêt à la Municipalité Scolaire, Village de Longueuil ...	23,769.55	
Prêt à la Paroisse du Très S. Sacrement, près Lachine...	20,000.00	
Prêt à la Municipalité d'Asbestos.....	40,452.57	
Prêt à la paroisse de St-Stanislas de Montréal.....	210,000.00	
Prêt Société St-Jean Baptiste, Montréal.....	\$110,000.00	
Moins emprunt temporaire .....	22,000.00	88,000.00
		<hr/>
Intérêts accrus au 28 février 1913.....	13,711.07	
Balance en Banques .....	2,513.36	
		<hr/>
		\$707,949.40

ARTHUR GAGNON,  
Administrateur.

## SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Abbotsford . . . . .	Damase Fréreau	Labelle . . . . .	P. E. Forget
Amqui . . . . .	Nap. Poltras	L'Acadie . . . . .	J. Bte Brault
Angers . . . . .	Geo. Chartrand	Lac au Saumon . . . . .	Sylvio Roch
Acton Vale . . . . .	Joseph Beaugrand	Lachenale . . . . .	Philius Mathieu
Asbestos Mines . . . . .	Dr Chs Amlot	Lachine . . . . .	R. Dubreuil
Arthabaska ville . . . . .	F. X. Lemieux, N. P.	Lacolle . . . . .	H. Gaudreau
Ascot Ceiaer . . . . .		La DuRantaye . . . . .	J. H. Furois
Balmoral . . . . .	Honoré Dlotte	L'Ange Gardien . . . . .	J. S. Bourbeau
Batiscan . . . . .	F. G. L'Heureux	L'Annonciation . . . . .	Jos. Boileau
Beauceville . . . . .	Elizé Lemieux	L'Avenir . . . . .	J. P. Charpentier
Beauharnois . . . . .	J. C. Trudeau, N. P.	Lanoraie . . . . .	J. S. Ferland, M. D.
Bedford . . . . .	Jos. Jarest	La Bale du Febvre . . . . .	L. R. Lefebvre
Beloil . . . . .	Antonio Vigneau	La Patrie . . . . .	Laurent Lussler, M. D.
Berthierville . . . . .	Th. Gervais, M. D.	La Présentation . . . . .	Jos. Meunier
Bécancourt . . . . .	A. A. Leduc	Laprairie . . . . .	Joseph Brisson
Black Lake . . . . .	J. N. Campeau	L'Ascension . . . . .	N. C. Léonard
Brompton Falls . . . . .	J. A. Allard, M. D.	L'Assomption . . . . .	H. Prud'homme
Boucherville . . . . .	J. A. Demers, M. D.	Laurierville . . . . .	Nap. Normand
Buckingham . . . . .	J. A. R. Lemay	Lavaltrie . . . . .	J. O. Martineau
Cap de la Madeleine . . . . .	Sévère Rocheleau	La Visitation . . . . .	Ernest Proulx
Cap Santé . . . . .	S. Delisle	Leclercville . . . . .	J. E. P. Parrot
Cap St-Ignace . . . . .	Thos Gutmond	L'Épiphanie . . . . .	Ludger Mongeau
Carleton . . . . .	Louis Pujold	Le Précieux Sang . . . . .	J. O. Prince
Causpascal . . . . .	Joseph Bouchard	Les Cèdres . . . . .	J.-Osa Leroux, M. D.
Cedar Hall . . . . .	Geo. Paradis	Les Ecureuils . . . . .	Geo. Matte
Chambly Bassin . . . . .	J. D. Pelletier	Les Saules, Qué . . . . .	H. O. Roy, N. P.
Champlain . . . . .	Henri Marchand, M. D.	L'Islet . . . . .	Alph. Dion
Chapleau . . . . .	Odlon Beaudry, M. D.	L'Isle Verte . . . . .	C. Eug. Michaud
Charlemagne . . . . .	Ernest Labelle	Longueuil . . . . .	Victor Mainville
Charlesbourg . . . . .	J. P. Lefebvre	Lorrainville . . . . .	Rév. Eug. Geoffroy
Chartierville . . . . .	Rév. H. Perrin	Lotbinière . . . . .	S. Bernard, N. P.
Chaudière Mill . . . . .	Eusèbe Bégin	Louiseville . . . . .	M. M. Côté
Chlécourtimi . . . . .	A. Béchar	Lowell, Mass., E.-U. . . . .	Ach. St-Pierre
Contrecoeur . . . . .	J. B Dupuy, N. P.	Magog . . . . .	E. C. Cabana, M. D.
Cookshire . . . . .	Arthur Laprise	Manchester, N. H. . . . .	J. A. Guay
Côteau du Lac . . . . .	A. Dumesnil	Maniwaki . . . . .	Anastase Roy
Côteau Landing . . . . .	S. Brunet	Maria . . . . .	A. J. Babin
Côte des Neiges . . . . .	Alph. Boileau	Marieville . . . . .	F. Rainville
Dalhousie . . . . .	Mathias Comeau	Masson . . . . .	G. A. Dugal
Danville . . . . .	J. A. Boivin	Matane . . . . .	J. O. Lebel
Deschambault . . . . .	J. A. P. Lord, M. D.	Moncerf . . . . .	S. Martineau
D'Israël . . . . .	J. O. Bérubé	Mont-Carmel . . . . .	Sylvio St-Onge
Dorval . . . . .	Benj. St-Aubin	Montebello . . . . .	Alb. Papineau
Drummondville . . . . .	Chs Manseau	Mont Joli . . . . .	Jos. Ern. Lavole
Duck Lake . . . . .	Léon Robert	Montmagny . . . . .	Réal Lavergne
Dunham . . . . .	Nap. Ménard	Napierville . . . . .	Alex. Richardson
East Angus . . . . .	Rév. J. A. R. Plamondon	Neuveville . . . . .	J. L. Morency
Ferme Neuve . . . . .	J. Albert Thinel	Nicolet . . . . .	J. O. Courchesne, N. P.
Fort Coulonge . . . . .	W. H. Gauthier, M. D.	Nominique . . . . .	Horm. Lefebvre
Fortlerville . . . . .	Alp. Laquerre	Normandin . . . . .	Mlle Angéla Hébert
Fraserville . . . . .	L. E. A. Parrot, M. D.	Notre-Dame-de-Grâce . . . . .	Alf. Décarie
Garthby . . . . .	Adjutor Lepage	Notre-Dame-des-Anges . . . . .	A. E. Filion, M. D.
Gentilly . . . . .	J. Ls Baril	Notre-Dame-de-la-Paix . . . . .	W. Lauzon
Granby . . . . .	H. Paré	N.-Dame de Pierreville . . . . .	H. Fontaine
Grande Rivière . . . . .	J. E. Bernier, M. D.	N.-D. du Bon-Consell . . . . .	Aimé Benoit
Grand'Mère . . . . .	J. C. Ricard	North Stukely . . . . .	J. M. Proulx
Gronelines . . . . .	G. T. Hamelin	Notre-Dame du Portage . . . . .	W. Lévellé
Guilques . . . . .	N. Guidice	Notre-Dame du Rosaire . . . . .	Amédée Mercier
Ham Nord . . . . .	Luc Juneau	N.-Dame du Sacré-Coeur . . . . .	J. D. Desrochers
Hartwell . . . . .	H. Locas	N.-Dame du Lac . . . . .	C. F. Beaulieu, N. P.
Hébertville . . . . .	A. P. Hudon	N.-D. de Stanbridge . . . . .	Rodolphe Bédard
Hemmingford . . . . .	Ovila Lacasse	Oka . . . . .	Adolphe Chéné
Henryville . . . . .	Arcade Coupal	Ormstown . . . . .	L. A. Rousseau, N. P.
Hochelaga . . . . .	Wilfrid Desjardins	Papineauville . . . . .	Maxime Kavanagh
Hull . . . . .	A. I. Telmosse, M. V.	Parisville . . . . .	Em. Paris
Hull (Monastère des de Jésus-Marie)	Servantes	Péribonka . . . . .	J. D. Boisvert
Iberville . . . . .	Sr M. du St-Esprit	Pike River . . . . .	Narcisse Blodreau
Ile-aux-Noix . . . . .	Ludger Bessette	Plessisville . . . . .	L. H. Grenier
Immaculée-Conception . . . . .	N. A. Hébert, M. D.	Pointe aux Trembles . . . . .	Théo. Dulude
Joliette . . . . .	J. C. Paquin	Pointe Claire . . . . .	G. D. Parent
Kingsley Falls . . . . .	G. Coffin	Pointe du Lac . . . . .	Ovila Dugré
Kingsey French Village . . . . .	Philippe Pelletier	Pont Maskinongé . . . . .	Norb. Paquin
Knowlton . . . . .	F. Lebel	Pont Rouge . . . . .	Eug. Galarneau
	Rév. H. Béllis	Portneuf . . . . .	Salomon Germain



Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Gilbert	B. Giraud	St-Michel des Saints	Léandre Ménard
St-Guillaume	Jos. Desrosiers, N. P.	St-Moise	J. W. Bégin
St-Hélène de Bagot	V. Ls Collet	Section St-Michel d'Yamaska	MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2me vice-président; J. St-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.
St-Hélène de Kam.	M. Chénard	St-Monique	Dam. Léonard
St-Henri de Mascouche	J. I. Leblanc	St-Monique	Chs Milot
St-Henri de Montréal	L. A. Picard	St-Narcisse	Dr Alb. Colin
St-Honoré de B.	Alcide Campeau	St-Narcisse de Lotbinière	D. Kirouac
St-Hilaire	L. G. E. Goulet	St-Nazaire	J. A. Sicotte
St-Hubert	Hubert Robert	St-Nazaire	Rév. Jos. Rochette
St-Hubert, Co. Tém.	Lucien Grenier	St-Nicolas	Odina Plante
St-Hugues	Amédée Lapalme	St-Norbert d'Arthabaska	Nestor René
St-Hyacinthe	Alb. Jodoïn	St-Norbert de Berthier	Arthur Roch
St-Hypolite de K.	B. Gohler	St-Omer	Edm. Allard
St-Ignace du Lac	Rév. A. G. Racette	St-Octave	Ernest Belzille
St-Ignace, Nth. Stanbridge	Ern. Bonneau	St-Onésime	Adél. Pelletier
St-Isidore	Aimé Lanctôt	St-Pacôme	Th. W. Michaud, M.D.
St-Isidore de Dorchester	Jos. Turgeon	St-Patrice, Beauvillage	Michel Allen
St-Jacques de l'Achigan	Mag. Granger, N.P.	St-Pascal	B. M. Deschênes, M. D.
St-Jacques le Mineur	B. Guérin-Lafontaine	St-Paul de Chester	Geo. Rouleau
St-Janvier	H. A. Vallquette	St-Paulin	Sim. Guimond
St-Jean-Bte de Mtl	J. A. Boucher	St-Paul de Joliette	J. V. Venne
St-Jean-Bte de Rouville	E. Désautel	St-Paul de Montmagny	Eug. Gourgue
St-Jean L'Evangéliste	Geo. Frénette	St-Paul l'Ermite	Omer Séguin
St-Jean Port-Joli	F.-X. Denis, N. P.	St-Perpétue	Philippe Côté
St-Jean, Qué.	Ls Mayrand	St-Philippe d'Argenteuil	Jos. Laframboise
St-Jean de Dieu	Florent Rioux	St-Philippe de Laprairie	Z. Lefebvre
St-Jean des Châtillons	Aug. Leboeuf	St-Philippe de Néri-Ouest	Mme Ed. Lebrun
St-Jean de Matha	Jos. Robillard	St-Philomène	J.-Bte D'Amour
St-Jean des Piles	P. Beaulac	St-Pie de Bagot	Ep. St-Pierre
St-Jean d'Orléans	Emile Chabot	St-Pie de Guire	R. Généreux
St-Joseph du Lac	Edmond Lacroix	St-Pierre Baptiste	Joseph Drolet
St-Joseph de Sorel	J. A. Desorcy	St-Pierre de Broughton	Pierre Marcotte
St-Joseph, N. B.	J. A. Gaudet, M. D.	St-Pierre les Becquets	L. B. O. Beauchemin
St-Jovite	Jos. Charbonneau	St-Pierre, Montmagny	Mme C. Bélanger
St-Jérôme	F.-X. St-Michel, fils	St-Pierre	P. S. Chaput
St-Joachim de Courval	Eug. Turcotte	St-Placide	Z. N. Raymond, N. P.
St-Jude	Jos. Lamoureux	St-Polycarpe	P. Laberge
St-Julie	Exurie Provost	St-Prime, Lac St-Jean	Ev. Lamy
St-Julienne	Jos. Sylvestre	St-Prosper de Dorchester	J. A. Tardif, N.P.
St-Justin	J. R. H. Bernier	St-Prosper	F. X. Massicotte, M. D.
St-Justine de Newton	Nap. Bédard	St-Raphael	Théo. Bernard
St-Laurent	C. S. Tassé, N. P.	St-Raymond	Arthur Paquet
St-Laurent, Ile d'Orléans	J.-A. Turgeon	St-Rémi	M. Coupal, N. P.
St-Lazare	Ephrem Audet	St-Rémi du Lac au Sable	Joseph Simard
St-Lazare de Vaudreuil	H. Giraldeau	St-Rémi d'Amherst	D. Thomas
St-Léon	Henri Martin	St-Robert	J. H. Dupré
St-Léonard d'Aston	E. Poirier	St-Roch	Ev. Marcotte
St-Léonard de Portneuf	Eug. Leclerc	St-Romain	Jos. F. Moore
St-Loénard Port Maurice et Côte St-Michel	Gustave Pepin	St-Romuald	Cléophas Rochette
St-Louis du Ha! Ha!	P. N. Ferron, M. D.	St-Roch des Aulnais	Chs Maurais
St-Louis de Pintendre	Rév. L. H. Carrier	St-Roch de l'Achigan	Ulr. Taillon
St-Liboire	H. G. Chabot	St-Roch de Québec	J. E. Plamondon
St-Liguori	J. A. Melançon, M. D.	St-Rosaire	Frs-Xav. Fortier
St-Lin des Laurentides	Sam. Goulet	St-Rosalie	Isale Desmarais
St-Louise	F. D. Lévesque	St-Rose	A. A. Legault, N. P.
St-Louis de G.	P. Dansereau, M. D.	St-Sabine	Mme A. Bessette
St-Ls de Bonsecours	R. Archambault	St-Samuel	Ludger Caron
St-Luc	Nap. Courville	St-Scholastique	Ls Gratton
St-Luc de Vincennes	Edouard L'Heureux	St-Sébastien	P. Lecompte
St-Ludger	L. M. Velleux, N. P.	St-Sébastien d'Aylmer	E. Marceau
St-Madeleine	Jos. Jodoïn	St-Sévère	J. Ovide Héroux
St-Majorique	Omer Rivard	St-Simon	J. A. Beauchamp
St-Malo d'Auckland	Rév. J. M. V. Dodier	St-Sixte	Narc. Boivin
St-Marc de Portneuf	S. Paquin	St-Sophie de Lévrard	Ths Barabé
St-Marc	J. H. Gervais	St-Sophie de Mégantic	Aif. Beaudoin
St-Marcel	Joseph Brizard	St-Sophie de Terrebonne	Phil. Marchand
St-Marguerite de Dorch.	A. Deblois	St-Stanislas	L. E. Germain, N. P.
St-Marie de Beauce	Fred. Pepin	St-Sulpice	Wilf. Robitaille
St-Martin	Emile Martin	St-Sylvère	J. L. Janelle
St-Martine de Courcelles	N. D. Gonthier	St-Télesphore	Oscar Bourgon
St-Mathias	Alfred Morier	St-Thaïs	J. André Bigué, M. D.
St-Mathieu	Joseph Audet	St-Thérèse	Ferdinand Roux
St-Maurice	P. Rhéault	St-Théodosie	Adonias Labonté
St-Mélanie	Arcade Brault		
St-Méthode d'Adstock	N. Dubreuil		
St-Michel Archange	M. Coupal, N. P.		
St-Marie Salomé	Jos. Bourgeois		

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Théodore d'Acton . . .	Elzéar Gauthier	Thetford Mines . . . . .	J. A. Campeau
St-Théophile du Lac . . .	Ern. L'Heureux	Tingwick . . . . .	J. E. Bourbeau
St-Thomas de Jollette . . .	J. L. A. Masse, M. D.	Trois-Pistoles . . . . .	Hervé Rousseau, N. P.
St-Thomas d'Aquin . . . . .	Nap. Daignault	Trois-Rivières . . . . .	L. P. Guillet, avocat
St-Ths de Pierreville . . . .	Henri Niquet	Thurso . . . . .	G. Gagnon
St-Thuriac . . . . .	J. P. Guertin	Valcourt . . . . .	Oct. Bissonnette
St-Timothée . . . . .	Victor Joannette	Valleyfield . . . . .	L. J. Boyer, N. P.
St-Tite . . . . .	N. L. Auger, M. D.	Varenes . . . . .	Josephat Lafrance
St-Ubald . . . . .	H. E. Soulard, N. P.	Vaudreuil . . . . .	A. C. Denis, M. D.
St-Urbain . . . . .	Arthur Barrette	Verchères . . . . .	J. A. Geoffrion
St-Ursule . . . . .	Edouard Paquin	Ville Emard . . . . .	MM. Prieur et Cantin
St-Valentin (Scotsville) . . .	S. Bouchard	Ville-Marie . . . . .	Aug. J. Aubin, M. D.
St-Valère . . . . .	Joseph Trudel	Warwick . . . . .	J. A. Martel
St-Valérien . . . . .	Eug. Labrèche, N. P.	Waterloo . . . . .	Ovlla Jolin
St-Valérien . . . . .	Léon Hudon	Weedon . . . . .	J. P. C. Lemieux, M. D.
St-Victoire . . . . .	A. Paulhus	Wotton . . . . .	Z. Béllisle
St-Victor de Tring . . . . .	Henri Poulin	West Shefford . . . . .	Oslas Lamothe
St-Vincent de Paul . . . . .	T. Beaudoin	West Wickham . . . . .	J. G. Tétrault
St-Vital de Lambton . . . . .	Oct. Godbout	Windsor Mills . . . . .	J. A. Drouin
St-Wenceslas . . . . .	Antoni Godin	Yamachiche . . . . .	Fortunat Côté
St-Zacharie . . . . .	David Allen	Versailles . . . . .	C. E. Codère
St-Zéphirin . . . . .	D. Lemaire	Victoriaville . . . . .	Aug. Bourbeau
St-Zotique . . . . .	E. N. Pilon	Village d'Upton et St-Ephrem	
Terrebonne et St-Frs de Sales .	Ur. Poitras	d'Upton . . . . .	P. Fafard, N. P.

### TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de mars 1913

1. J. F. Côté.
2. J. I. Couture.
3. H. Niquet.
4. A. Isola Couture.
5. J. B. A. Gagnon.
6. A. Lupien.
7. Roméo Réaume.
8. J. E. Patenaude.
9. Evans Gelly.
10. A. Lachance.
11. Alexis Coté.
12. J. E. Grenier.
13. Nap. Milette.
14. I. A. Michaud.

Moyenne par semaine pour l'année

1. J. F. Côté.
2. J. I. Couture.
3. Alexis Coté.
4. Henri Niquet.
5. I. A. Michaud.
6. A. Lupien.
7. Roméo Réaume.
8. Nap. Milette.
9. J. E. Patenaude.
10. A. Isola Couture.
11. J. B. A. Gagnon.
12. Evans Gelly.
13. A. Lachance.
14. J. E. Grenier.

Dans la gouverne du monde comme dans toutes les autres affaires de la vie, n'ayez d'autre guide que la voix de votre conscience propre. Lorsque vous transigez les affaires de l'Etat comme lorsque vous transigez vos affaires personnelles, que votre jugement moral soit votre suprême

règle de conduite. Et dans la gouverne des pays comme en toute autre chose, agissez de telle sorte, que tous ceux sur qui vous exercerez votre autorité reconnaissent que votre premier objet, c'est de faire prévaloir la vérité et la justice.

LORD RIPON.

# Banque d'Hochelega

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000 | FONDS DE RESERVE 2,650,000  
CAPITAL PAYE \$3,000,000

Total de l'actif au-delà de . . . \$29,000,000.00

DIRECTEURS : Honble J.-D. Rolland, Président ; J.-A. Vaillancourt, Ecr., Vice-Président ; Alph. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., Honble J. M. Wilson, Honble F. L. Béique, C. R., Col. Chas. A. Smart.

F.-G. Leduc, Gérant ; Beaudry Leman, Surintendant des Agences ; E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

## Bureau Principal : Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS : Avenue Mont-Royal (coin St-Denis), rue Ste-Catherine-Est, rue Ste-Catherine-Centre, rue Notre-Dame-Ouest, Hochelega, Maisonneuve, Pointe St-Charles, St-Henri, Quartier Laurier, Viauville, Verdun, DeLorimier, St-Edouard, Avenue DeLanaudière, St-Viateur, Villeray, Quartier Emard, Longue-Pointe.

SUCCURSALES : Berthierville, P. Q., Edmou-  
nton, Alta, Fournier, Ont., Lachine, P. Q.,  
Joliette, P. Q., Laprairie, P. Q., L'Assomp-  
tion, P. Q., Longueuil, P. Q., Louiseville,  
P. Q., Mont Laurier, P. Q., Québec, P. Q.,  
St-Roch de Québec, P. Q., Ste-Geneviève de  
Pierrefonds, P. Q., Sorel, P. Q., Sherbrooke,  
P. Q., St-Boniface, Man., St-Hyacinthe, P.  
Q., St-Jacques l'Achigan, P. Q., St-Jérôme,  
P. Q., St-Pierre, Man., Trois-Rivières, P. Q.,  
Valleyfield, P. Q., Vankleek Hill, Ont.,  
Winnipeg, Man.

Emet des LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAI-  
RE ET MANDATS pour les voyageurs, paya-  
bles dans toutes les parties du monde ; ouvre  
des crédits commerciaux : ACHÈTE des traites  
sur les pays étrangers ; VEND des chèques et  
fait des paiements télégraphiques sur les prin-  
cipales villes du monde : prend un soin spécial  
DES ENCAISSEMENTS qui lui sont confiés, et  
fait remise promptement au plus bas taux  
du change.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé \$1,000,000.00

Réserve et surplus \$512,463.19 (31 décembre 1911)

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte,  
Martin & Cie. Administrateur Crédit Fon-  
cier Franco-Canadien.

Vice-Président : M. W. F. Carsley, de Carsley  
Sons & Co.

Hon. L. Beaubien, Ex-Ministre de l'Agriculture  
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian  
Pacific Railway Co."

M. Alphonse Racine, de la maison A. Racine  
& Cie. Marchands en gros, Montréal.

M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la  
Librairie Beauchemin Limitée.

M. Tancredi Bienvenu, Directeur-gérant.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

**Correspondants Étrangers :** ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Bank of the Republic. Buffalo : Columbia National Bank. Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

44 succursales dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

" RENDRE LE PEUPLE HEUREUX "

# EN VINGT ANS RENTIER

Il suffit de payer 25 sous par mois pour s'assurer une pension de vieillesse garantie, avec le maximum d'avantage et de sécurité que comporte la mutualité.

**LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS DE TOUT AGE PEUVENT Y APPARTENIR.**  
Pas d'examen médical

Pas de distinction entre sociétaires, tous ayant les mêmes cotisations ont les mêmes droits.

## LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Assujettie au contrôle et à la surveillance de l'Etat.  
Monument National, No. 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Nombre de parts :                      Sections et Bureaux de Perception :

**30,000**

**500**

**Capital inaliénable : \$700,000.00**

Placé en bonnes valeurs de tout repos, débetures de villes, municipalités, en prêts hypothécaires aux fabriques de paroisses, etc., au taux de 5 par cent d'intérêt par an, à des termes variant de 20 à 50 ans.

Cette Caisse Nationale, la plus ancienne et la plus forte association de prévoyance en ce pays, est un moyen puissant d'inculquer au peuple des habitudes d'épargne. Qui n'est pas capable d'économiser UN SOU PAR JOUR pour s'assurer après vingt ans une pension de retraite importante ?

### LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

une société semblable, fondée à Paris en 1880, avec un versement d'un franc par mois, a accumulé un capital de 102 millions de francs, avec 600,000 membres actifs. Les pensionnaires ont reçu depuis plusieurs années une rente annuelle supérieure au montant versé durant les premiers 20 ans.

### CAISSE DE REMBOURSEMENT

La Caisse de Remboursement est le complément de la Caisse Nationale d'Economie, assurant aux héritiers des sociétaires le remboursement des sommes versées au cas où ils décèdent avant les premiers 20 ans de présence; il n'en coûte que 50 sous pour les sociétaires de la Classe A âgés de 4 à 34 ans, et 75 cents pour les sociétaires âgés de 34 à 44 ans. Les sociétaires de la Classe B paient le double.

Les droits d'entrée dans la Caisse Nationale d'Economie, Classe A ou B, sont de \$1.00.

STATUTS ET REGLEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE

On demande des agents pour faire la sollicitation et la perception dans toutes les paroisses de la province de Québec.

**ARTHUR GAGNON, administrateur.**

